

DÉSIGNATION DES NOUVEAUX PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DE L'AGFPN AU 1^{ER} JANVIER 2022

L'AGFPN a tenu son Conseil d'administration le 14 décembre 2021 lors duquel ont été désignés à compter du 1^{er} janvier 2022, les nouveaux Président et Vice-Président de l'AGFPN pour une durée de 2 ans :

David DUGUÉ (CGT) est nommé Président

Jean-Luc RAUNICHER (MEDEF) est nommé Vice-Président

La présidence 2020-2021 était assurée par **Jean-Luc RAUNICHER (MEDEF)** et **Frédéric SOUILLOT (CGT-FO)**.

**Le Conseil
d'administration
de l'AGFPN
a également désigné
les membres
du Bureau de l'AGFPN
pour 2022-2023**

Président : **David DUGUÉ**, collègue salariés **CGT**
Vice-Président : **Jean-Luc RAUNICHER**, collègue employeurs **MEDEF**
Secrétaire : **Jean-Philippe TANGHE**, collègue salariés **CFE-CGC**
Secrétaire adjoint : **Stéphanie PAUZAT**, collègue employeurs **CPME**
Trésorier : **Pierre BURBAN**, collègue employeurs **U2P**
Trésorier adjoint : **Manuel LECOMTE**, collègue salariés **CFTC**
Membre titulaire : **Thierry CADART**, collègue salariés **CFDT**
Membre titulaire : **Patrick PRIVAT**, collègue salariés **CGT-FO**

Comment est organisée la gouvernance de l'AGFPN

Son Conseil d'administration est paritaire et composé de 2 représentants titulaires et de 2 représentants suppléants de chacune des 5 organisations syndicales de salariés (collège salariés : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO) et des 3 organisations professionnelles d'employeurs (collège employeurs : CPME, MEDEF, U2P) représentatives au niveau national et interprofessionnel. Son Bureau est composé de 8 membres désignés par son Conseil d'administration parmi ses membres titulaires (les 8 organisations sont représentées au Bureau).
Le président et le vice-président de l'AGFPN sont désignés par son Conseil d'administration, pour un mandat de deux ans, parmi les représentants du collège employeurs et du collège salariés ; la présidence alterne tous les 2 ans.